



Frédéric PETIT
Député des français établis à l'étranger
Allemagne, Europe centrale et Balkans
126 rue de l'Université - 75355 – Paris 07SP



Monsieur Jean-Yves Le Drian
Ministre de l'Europe et des affaires étrangères
37 Quai d'Orsay
75007 – Paris

Paris, le 5 octobre 2020

Monsieur le Ministre,

Je souhaite vous alerter sur deux sujets relatifs à l'élection des Conseiller des Français à l'étranger.

Tout d'abord, je m'étonne que le décret autorisant le remboursement des dépenses de campagne pour l'élection de mai dernier (annulée en raison de l'épidémie et reportée à l'année prochaine) n'ait toujours pas été publié. J'aimerais notamment souligner que les candidats ont engagé leurs fonds personnels et ont subi le contre-choc économique de cette crise sanitaire au même titre que l'ensemble de nos compatriotes résident à l'étranger. Ce retard les place dans une situation difficile au moment où nous avons plus que jamais besoin de citoyens responsables et engagés qui savent être pro-actifs face à la crise dans leur pays de résidence.

En second lieu, je déplore l'absence de plafonnement et l'insuffisance des contrôles opérés sur les dépenses de campagne. Il est regrettable de constater que cette lacune réglementaire, pourtant connue, n'a toujours pas été comblée. Je crains qu'elle n'ouvre la porte à des tentations ou des abus et que le caractère mondial de ces élections et la grande variété des contextes locaux ne contribuent à démultiplier les risques.

Alors que nos institutions républicaines constituent un point de référence pour de nombreux pays, je souhaite que nos pratiques démocratiques à l'étranger soient à l'image du sérieux et de la rigueur des règles en vigueur sur le territoire national.

Il me semble que le report des élections vous permette de régler cette grave lacune dans les délais, pour que la règle s'applique dès l'élection de mai 2021.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'accepter, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués,

Frédéric Petit